

Motion votée par le congrès de la FCPE-Paris les 23 mars 2007

CDEN et préparation de la rentrée 2007

La FCPE-Paris dénonce les mesures de carte scolaire arrêtées par l'académie pour la rentrée 2007 (ouverture-fermeture de classes, DHG,...).

La FCPE rejette également les nouvelles modalités de la carte scolaire - les blocages et les ouvertures conditionnelles de classes - qui sont inacceptables parce qu'elles fragilisent les écoles publiques, renvoyant les décisions finales à la rentrée elle-même.

Elle demande aussi un abaissement des seuils d'ouvertures et de fermetures afin d'améliorer les conditions d'enseignement. Le bourrage des classes de l'école publique à Paris au profit du privé, ça suffit !

La FCPE s'inquiète de l'affaiblissement progressif des réseaux RASED et du manque de moyen mis à leur disposition ainsi que de l'insuffisance de ceux affectés à la scolarisation des enfants handicapés.

La FCPE appelle les écoles à manifester leur mécontentement contre les mesures de la carte scolaire de rentrée 2007 et à voter en conseil d'école des motions demandant un CDEN en juin pour réviser une carte scolaire 2007-2008 qui, en l'état actuel, désorganisera un certain nombre d'écoles parisiennes.

La FCPE renouvelle son désaccord total sur la suppression, l'an dernier, du CDEN d'ajustement de juin et demande son rétablissement dès cette année.

La FCPE appelle tous les conseils locaux de maternelle, élémentaire, collège et lycée à préparer un dossier en vue d'une délégation au rectorat et à le transmettre au CDPE. Dans ce dossier chaque conseil local recensera les besoins non satisfaits : ouverture de classe, RASED, AVS, DHG, etc.

La FCPE-Paris appelle les parents à rester mobilisés et à trouver de nouveaux modes d'action contre la politique de l'Académie et ses conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement offert aux enfants et jeunes parisiens.